



Mairie déléguée
14 Route d'Orbec
Notre-Dame de Courson
14140 Livarot-Pays d'Auge



Mairie
Place Georges Bisson
Livarot
14140 Livarot-Pays d'Auge

ARRETE N° 199/2025/AT

Le maire délégué de la commune de Notre-Dame de Courson

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de France New Energie en date du 30/09/2025, qui souhaite effectuer des travaux *avec installation d'un échafaudage* en occupant temporairement le domaine public 5 Route des Moutiers-Hubert – Notre-Dame de Courson 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Du 07/10/2025 au 22/10/2025, France New Energie est autorisée à procéder à des travaux avec installation d'un échafaudage 5 Route des Moutiers-Hubert – Notre-Dame de Courson 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE qui empiète sur la chaussée.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- sécurité : prendre toutes *mesures de sécurité pour les piétons et pour la circulation sur la chaussée rétrécie*.

Article 3 : La signalisation sera mise en place par France New Energie

Article 4 : France New Energie occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5 : M. le *commandant de gendarmerie*, est chargé, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

Date : 02/10/2025

Le Maire délégué, Roland BAUCHET

